

# PERSPECTIVES

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉ PAR

LA POSTE

Pour agir ensemble contre l'exclusion

**ENTRAÏDE  
OUVRIÈRE**

62 rue George-Sand, BP 21035, 37010 TOURS cedex 1- & 02 47 31 87 00 – [entraide.ouvriere@wanadoo.fr](mailto:entraide.ouvriere@wanadoo.fr)

Déposé le X avril 2011

**N°276 – avril 2011**

## S o m m a i r e

<b>Le petit rapporteur</b> .....	2
<b>DOSSIER</b> <b>ON DEMANDE DES BÉNÉVOLES !</b> .....	3
<b>CAD</b> <b>Petite histoire d'une laverie</b> .....	10
<b>PARTENAIRE</b> <b>Les Restos</b> .....	11
<b>L'air du temps</b> .....	12

**ENSEMBLE** en cahier central

### ÉDITO

## Plus d'adhérents, plus de bénévoles : l'enjeu

Une association est un groupe de citoyens qui souhaite prendre en charge un problème. Ce problème, elle doit se donner les moyens de mieux le connaître et d'agir pour tenter de le résoudre. Cette intervention peut être directe par l'action bénévole ou indirecte en recrutant des salariés, des professionnels.

Le conseil d'administration de l'EAO a la volonté de relancer la vie associative à partir des adhérents et des bénévoles. Ce numéro consacré au bénévolat en est l'expression.

Des adhérents, des bénévoles plus nombreux, plus divers, impliqués dans la réflexion, dans les choix d'orientations, c'est le moyen incontournable de faire avancer notre projet et de peser sur les politiques publiques par une intervention citoyenne.

Un bénévole pose un acte solidaire en donnant son temps. Il a des motivations et des compétences très variées. Il faut donner sens à son engagement dans un projet collectif.

Les actions des professionnels et des bénévoles doivent être complémentaires, doivent faire débat dans notre association. C'est grâce à cette complémentarité et à ces débats que nous pourrions :

- améliorer la prise en charge des personnes (accueillis, orientés, hébergés, ou salariés en insertion),
- rendre ces personnes acteurs de leur réinsertion,
- faire remonter les besoins auprès des décideurs politiques.

Et pour cela, il nous faudra innover.

André Ledoux

## Rions un peu... de nous !

Dans les semaines qui viennent, beaucoup d'entre nous vont être appelés à voter. Ces mêmes semaines, comme les précédentes, nous apporteront leur lot de nouvelles, locales ou mondiales, qui interrogeront notre réflexion, provoqueront notre réaction. Méfions-nous de trouver trop vite les solutions et surtout de confier aux autres de les appliquer en restant dans notre coin à **ne rien faire**.

Ce texte, en forme de fable, nous invite à nous secouer !

« Il était une fois, quatre individus qu'on appelait : Tout le monde, Quelqu'un, Chacun et Personne.

Il y avait un important travail à faire.

On a demandé à Tout le monde de le faire.

Tout le monde était persuadé que Quelqu'un le ferait.

Chacun pourrait l'avoir fait, mais Personne ne le fit.

Quelqu'un se fâcha, car c'était le travail de Tout le monde.

Tout le monde pensa que Chacun pourrait le faire.

Et Personne ne doutait que Quelqu'un le ferait.

En fin de compte, Tout le monde fit des reproches à Chacun, parce que Personne n'avait fait ce que Quelqu'un aurait pu faire. »

### Moralité :

Sans vouloir faire de reproche à tout le monde, il serait bon que chacun fasse ce qu'il doit faire sans nourrir l'espoir que quelqu'un le fera à sa place.

Car l'expérience montre que, là où on attend quelqu'un, généralement on ne trouve personne. ■ Jean Paillou

### BAROMÈTRE DE LA PAUVRETÉ EN TOURAIN

Source : Entr'aide Ouvrière - Casous\*

	janvier 2010	janvier 2011
Refus d'admission en hébergement d'urgence	(pas de statistique)	(pas de statistique)
Refus d'entrée en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale par manque de place	(pas de statistique)	(pas de statistique)
Appels reçus au 115 (numéro d'appel d'urgence)	<b>2 118</b>	<b>3 267</b>
Passages au Casous <sup>1</sup>	<b>995</b>	<b>850</b>
Nuitées d'urgence	<b>6 772</b>	<b>6 074</b>
Nombre d'hébergés en CHRS-EAO	<b>204</b>	<b>194</b>
Nombre d'hébergés en LHSS	<b>12</b>	<b>9</b>
Nombre d'hébergés en logement temporaire	<b>105</b>	<b>103</b>
Nombre d'hébergés en ALT-EAO (hôtels & Dolbeau)	<b>90</b>	<b>94</b>
Nombre de détenus à la maison d'arrêt de Tours (142 places)	(pas de statistique)	<b>280</b>

\* Casous : Centre d'accueil de santé et d'orientation pour l'urgence sociale.

# ON DEMANDE DES BÉNÉVOLES !

**Un grand nombre d'associations humanitaires ont besoin du bénévolat pour accomplir leur mission.**

**L'Entr'Aide Ouvrière a marqué son intérêt pour cette forme d'activité en adoptant une charte qui doit susciter des vocations.**

Pratiqué par des dizaines de millions d'Européens, le bénévolat est l'engagement associatif par excellence. Si les participants réguliers sont minoritaires en France, ils constituent néanmoins, selon l'INSEE : « *Les pourvoyeurs les plus importants de travail non rémunéré* ».

L'engagement bénévole répond à de multiples motivations. Dans le secteur humanitaire et social, il traduit souvent un élan de générosité, une volonté de promotion des valeurs de justice et de solidarité. Il marque un désir de soutien actif aux plus démunis. Il incarne donc un idéal, une exigence d'action concrète, parfois de combat, au profit des hommes, des femmes et des enfants soumis à la violence, à la pauvreté et à l'exclusion.

Les pouvoirs publics encouragent ce don de soi, ce besoin d'aider autrui, particulièrement chez les jeunes. En présentant devant le Sénat la loi sur le service civique volontaire, Martin Hirsch déclarait : « *Nous n'avons pas le droit de décevoir les espoirs, de ne pas saisir les mains empreintes de bonne volonté, de tarir cette soif d'engagements, de ne pas répondre à ces élans de générosité* ».

Mais s'il est vrai que le bénévolat et le volontariat sont indispensables au fonctionnement de toute société, y compris

celle qui bénéficie des prévenances d'un Etat providence, il ne faut pas perdre de vue le fait que les diverses formes sous lesquelles ils sont pratiqués impliquent un certain risque de dérives et d'abus. Le bénévolat ne doit en aucun cas permettre de favoriser, voire de légitimer, des réductions budgétaires. Les bénévoles ne peuvent pas être utilisés pour remplacer des salariés. Ils sont complémentaires, pas concurrents. Et leur travail procède d'un choix totalement libre.

Ce travail gratuit, réellement choisi, permet d'occuper utilement des personnes hors emploi, de leur procurer un certain épanouissement et même, pour les plus motivées, un authentique bonheur. Mais sa valorisation politique et idéologique peut cacher une attaque sournoise des institutions du salariat nées au cœur de l'emploi : la cotisation sociale, le syndicalisme, le droit du travail. C'est en tout cas la thèse de Maud Simonet, auteur d'un ouvrage récent sur le travail bénévole, qui exhorte le monde associatif à bien appréhender ce danger sous peine de réaliser, trop tardivement, qu'il a participé, au nom de la citoyenneté, à la construction d'un « *cheval de Troie pour une nouvelle précarité* ». ■

Serge Bijonneau

## Le bénévolat répond à des besoins non satisfaits

Les dictionnaires définissent ainsi le bénévole : « *Celui qui fait quelque chose sans obligation et gratuitement* ». Définition très large. Aucune société ne peut se passer de bénévoles, et leurs activités sont très diverses. Selon le domaine où elles s'exercent (sport, culture, action humanitaire, etc.) mais aussi selon ce qu'elles signifient comme implication des individus dans le fonctionnement de la collectivité à laquelle ils appartiennent.

Dans la structure familiale ou dans une de ces nombreuses associations qui naissent au gré des nécessités du voisinage ou de l'intérêt commun, il est évident que chacun doit mettre la main à la pâte sans attendre de rémunération. Cette évidence, confortée par des convictions religieuses ou politiques largement partagées, peut présider à l'organisation de groupes sociaux importants, voire de très grande importance. C'est le cas aux USA (cf. page 12) où la conscience collective s'est

formée dans l'affirmation de la responsabilité individuelle des pionniers et la méfiance à l'égard du pouvoir de l'État.

En France, la conscience républicaine, héritière d'un mouvement séculaire d'unification centralisatrice, s'est forgée dans le respect des décisions d'un Etat fort, expression de la volonté d'une majorité de citoyens. Des services publics efficaces ont pris en charge de nombreux besoins de la population (santé, éducation, sécurité, protection sociale, etc.). Et si ces services viennent à être privatisés (postes, énergie, etc.), c'est avec l'obligation de respecter certaines règles, voire un cahier des charges. Il en va de même lorsque des associations agissent dans le cadre d'une délégation de service public, pour gérer des CHRS par exemple. Dans ce système si bien organisé, quelle va être la place du bénévolat, de ses initiatives parfois hasardeuses et du libre engagement de ses membres ?



### Champ vaste mais limité

Heureusement, la conscience républicaine se méfie à juste titre du risque de dérive totalitaire. Les services publics, en régime démocratique, ne s'immiscent pas dans tous les domaines et n'entendent pas répondre à tous les besoins. Par ailleurs, les droits des minorités doivent être respectés dans la mesure où ils sont compatibles avec les droits de tous : éternelle et universelle tension entre les exigences de la liberté et celles de la cohésion sociale.

C'est dans ce contexte que s'ouvre le champ du bénévolat. Vaste mais limité. Vaste car il a pour vocation de satisfaire l'ensemble des besoins non couverts par les services publics, ceux des minorités mais aussi ceux qui surgissent au gré des évolutions technologiques et scientifiques, au cours de prises de conscience collectives, au terme d'analyses ou d'expériences très diverses. Les vicissitudes de l'Histoire font apparaître au grand jour des situations intolérables qui mobilisent l'attention d'un petit nombre de militants, bientôt rejoints par tout un mouvement associatif. Ainsi s'est mis en place un bénévolat humanitaire et caritatif sensible à l'injustice dont sont victimes les exclus de droits en principe – mais en principe seulement – garantis à tous, les exclus du logement, des soins médicaux, de la culture et même de la citoyenneté.

### Révélateurs et initiateurs

Champ très vaste mais limité par des frontières fluctuantes.

L'Histoire nous montre en effet que de nombreux services sociaux, assurés à leurs débuts par des bénévoles, se sont peu à peu professionnalisés et ont fini par être assurés par les pouvoirs publics. Cette évolution, pourtant bénéfique, pourra être vécue douloureusement par les bénévoles qui se trouvent écartés d'activités désormais prises en charge dans le cadre des politiques publiques. Pour autant il serait malsain d'opposer professionnels et bénévoles, rigidité du service public et liberté associative. Pour au moins deux raisons.

D'une part parce que l'engagement libre et désintéressé des bénévoles est l'expression de quelque chose de très profond, le désir de rejoindre l'autre et d'être rejoint par lui. Parce que lui et moi appartenons au genre humain et que nous sommes faits pour vivre ensemble, et si possible heureux ensemble. L'engagement d'un visiteur de prison, celui d'un *maraudeur* au service des hommes à la rue expriment bien cette motivation. Ajoutons qu'il faut du temps pour créer du lien. Or celui des professionnels coûte cher.

D'autre part parce que l'évolution de nos modes de vie est si rapide que les besoins qu'elle suscite ne pourront être pris en compte qu'avec retard par la puissance publique. Auparavant des bénévoles les auront détectés et auront tenté de les satisfaire. Ils auront été des révélateurs et des initiateurs. Le bénévolat n'est pas prêt de disparaître ! ■■■■

Madeleine Perret

## 115 bénévoles à l'EAO/CAD

L'EAO tient beaucoup à sa dimension associative. C'est pourquoi les bénévoles y ont toute leur place. Chaque bénévole est reçu par un membre de la commission bénévolat qui lui présente l'association afin qu'il puisse la connaître au plus près et s'y engager librement.

L'association doit bien préciser le projet associatif et la place du bénévole. Elle doit informer celui-ci du profil des personnes auprès desquelles sa mission va le conduire, dans le service où il sera envoyé, et l'assurer d'un accueil convivial au sein de l'équipe dans laquelle il entrera.

L'EAO compte actuellement 115 bénévoles qui sont répartis dans ses différents services, le plus grand nombre étant engagés au PAS (Point accueil solidarité) et au CAD (Comité d'aide aux détenus). À noter que ces deux services sont les plus demandés. L'accueil à la *Petite Maison* ne fonctionne aujourd'hui qu'avec des bénévoles (une trentaine) assurant une permanence les jours de parloir à la prison, selon un planning préalablement établi.

La Charte du bénévolat de l'EAO/CAD a été revue,

rajeunie et adoptée par le conseil d'administration. Elle est maintenant remise et commentée à chaque bénévole qui se présente. Il paraît indispensable que le bénévole devienne adhérent de l'association. Nous lui laissons un temps de réflexion, qui ne doit pas excéder un an.

Les bénévoles de l'EAO/CAD sont sollicités chaque année pour participer à la collecte de la Banque alimentaire le dernier week-end de novembre. Nous avons la charge du Carrefour Market situé rue du Général-Renault. En 2010, notre collecte a été supérieure de 200 kilos à celle de l'année précédente, ce qui montre que la générosité ne fait pas défaut malgré les difficultés actuelles. Les résultats ont été également très positifs au plan national.

Cette année encore, nous serons présents aux *Journées du bénévolat* à l'Hôtel de ville de Tours. Pendant deux jours, nous tenons un stand et nous accueillons les visiteurs, ce qui permet de faire connaître l'association à travers des échanges souvent bien sympathiques. ■■■■ Geneviève Cruau, responsable de la commission bénévolat

# Un autre regard sur l'humanité

Adhérente depuis 45 ans et actuellement membre de la *Commission vie associative de l'EAO*, Denise Guimard a été pendant une trentaine d'années et reste une bénévole très active au sein de l'association. En recueillant son témoignage, on comprend que les convictions qui ont été à l'origine de son engagement sont toujours aussi fortes et continuent de donner un sens à sa vie.



Denise Guimard

## PERSPECTIVES : QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉE À DEVENIR BÉNÉVOLE À L'ENTR'AIDE OUVRIÈRE ?

**Denise Guimard** : Je suis venue à l'Entr'Aide Ouvrière par l'intermédiaire du père Pineau que je connaissais personnellement, comme mon mari, et qui nous a fait découvrir le travail dans l'association. Je suis devenue bénévole après avoir participé à un groupe de réflexion qui m'a ouvert les yeux sur des personnes différentes de mon milieu, de moi-même. Des personnes marginalisées par rapport à la société agréable dans laquelle je vivais. On m'a demandé d'assurer une présence auprès de femmes hébergées, de parler librement avec elles des sujets qui les intéressaient et les concernaient : la vie de femme, la sexualité, la vie de couple, l'éducation des enfants, le travail à l'extérieur, les difficultés que l'on peut rencontrer dans l'existence. Ces conversations ouvraient peut-être à mes interlocutrices une porte sur un avenir autre que celui d'être en centre d'hébergement.

## P : PENDANT COMBIEN D'ANNÉES ET DANS QUELS SECTEURS DE L'ASSOCIATION AVEZ-VOUS EXERCÉ UNE ACTIVITÉ BÉNÉVOLE ?

**D.G.** : J'ai exercé l'activité dont je viens de vous parler pendant trois ou quatre ans. Après, il s'est trouvé que j'ai été moi-même en difficulté familiale, puisque j'ai perdu mon mari, et que j'ai souhaité avoir un temps de retrait par rapport à ce premier engagement. A ce moment-là, on m'a confié la réalisation de *Perspectives* qui était alors tapé sur stencil, ronéotypé et mis en page. C'est un travail que j'accomplissais parfois avec une autre bénévole, parfois seule. J'étais donc dactylo, secrétaire ; une activité qui m'a beaucoup plu et m'a aussi permis de connaître et de comprendre toute l'association à travers ces écrits à rassembler et à taper. La troisième étape a été ma participation à la visite aux personnes âgées isolées. Je ne l'ai pas fait très longtemps, mais je me suis investie de cette façon à ce moment-là parce que mes enfants sont eux aussi entrés dans des démarches en faveur de personnes âgées, pendant la période de Noël. Après avoir cessé d'intervenir dans des centres d'hébergement, j'ai été appelée à participer au Conseil d'administration. J'étais à la fois touchée et un peu effrayée parce que c'est un domaine beaucoup plus important. Mais il est vrai que je connaissais l'Entr'Aide de l'intérieur et qu'à l'époque elle n'avait pas l'ampleur qu'elle a maintenant. Donc, c'était pour moi quelque chose d'intéressant et d'accessible. On avait conscience de toucher à des problèmes de société, à des problèmes de personnes, et de travailler avec des gens très différents, de tous milieux, dans un seul but : que l'Entr'Aide Ouvrière accueille, respecte et réinsère autant de personnes qu'il était possible.

## P : QUELLES SONT LES QUALITÉS ESSENTIELLES POUR ÊTRE UN OU UNE BÉNÉVOLE EFFICACE ?

**D.G.** : D'abord la régularité. Parce que je crois qu'on ne peut s'insérer dans un ensemble que si on y a une vraie place et qu'on peut vraiment l'occuper. Il me paraît également nécessaire d'avoir une réelle connaissance du milieu où l'on veut aller et de la tâche que l'on a l'intention d'y accomplir. Il y a forcément une période d'adaptation, mais il faut essayer de bien comprendre le projet de l'association dans laquelle on s'engage. Toutes les associations humanitaires n'ont pas le même esprit. Je pense qu'il convient aussi de rester à sa place, de ne pas vouloir en faire plus, tout en ayant la curiosité de savoir ce que font les autres. Car on est un maillon d'une chaîne, et il est important de connaître le rôle de chacun.

## P : COMMENT DOIVENT SE SITUER LES BÉNÉVOLES PAR RAPPORT AUX SALARIÉS ?

**D.G.** : A l'époque où j'étais bénévole dans des lieux où il y avait des salariés (le centre d'hébergement de Vernou, en particulier), un grand nombre d'entre eux étaient encore marqués par les premières actions de l'Entr'Aide. Je ne crois pas qu'il y ait eu alors des tensions. J'étais à ma place. Même dans mon intervention auprès des femmes, je ne jugeais jamais le travail des travailleurs sociaux, dont je respectais l'activité. Ce que fait le bénévole est différent de ce que fait le travailleur social. C'est complémentaire. Au niveau du Conseil d'administration, les rapports avec les salariés étaient moins évidents, car à ce moment-là, dans chaque centre, un ou deux administrateurs participaient aux réunions et cela pouvait provoquer des tensions. Il nous était parfois difficile de comprendre des réactions de salariés.

## P : QUE VOUS A APPORTÉ VOTRE EXPÉRIENCE DU BÉNÉVOLAT ?

**D.G.** : Un énorme enrichissement sur le plan psychologique, intellectuel et moral. D'une part parce que j'ai beaucoup reçu de l'association, qui m'a aidée à réfléchir sur la dignité des personnes, sur toutes les dimensions de l'être humain ; d'autre part parce que j'ai été amenée à partager la vie des personnes que j'ai rencontrées en centre d'hébergement. En me parlant de leurs difficultés, elles m'ont fait prendre conscience d'aspects concrets de la vie que je n'imaginai pas. Les avoir entendues m'a fait réfléchir, m'a fait avancer, m'a fait progresser dans ma vision de l'humanité. Et m'a entraînée plus loin, car il est sûr qu'au-delà des gens que j'ai connus à Tours, j'ai acquis un autre regard sur le Tiers-monde, sur le Quart-monde. J'ai découvert une autre dimension de l'homme.

## L'étonnant parcours de Fabien, bénévole au CHUTHE après y avoir été résident

*À 25 ans, la vie peut basculer. Une rupture familiale, et un jeune homme de milieu aisé se retrouve soudain SDF. Fabien Tapia a vécu ce drame, qui l'a amené à appeler le 115. Pendant un an, il a été accueilli au CHUTHE, le centre d'hébergement d'urgence pour hommes seuls de l'EAO. En répondant à nos questions, il nous raconte la suite de son histoire.*

### PERSPECTIVES : AVEZ-VOUS ÉTÉ SATISFAIT DE L'ACCUEIL QUE VOUS AVEZ REÇU AU CHUTHE ?

**FABIEN TAPIA** : Très satisfait. C'était relativement difficile pour moi de passer d'un milieu bourgeois à un centre d'hébergement d'urgence. On m'a aidé. On m'a bien expliqué comment faire face à l'épreuve que je subissais. On m'a complètement recadré. Finalement, j'ai été très bien reçu. Cela m'a permis de m'en sortir.

### P : POURQUOI AVEZ-VOUS SOUHAITÉ REVENIR AU CHUTHE COMME BÉNÉVOLE ?

**F.T.** : J'ai pensé que la moindre des choses était d'aider à mon tour ceux qui m'avaient apporté leur aide. J'ai estimé que je devais rendre ce qu'on m'avait donné. Je connaissais bien la structure. Je savais que je n'aurais pas de problème avec les employés. Mais le principal à mes yeux, c'est de pouvoir prouver aux personnes qui arrivent qu'il est possible de s'en sortir quand on le veut.

### P : EN QUOI CONSISTE VOTRE ACTIVITÉ DE BÉNÉVOLE ?

**F.T.** : Comme les employés, je fais de l'accueil, je participe à la réception des arrivants. Mais je suis là surtout pour être à leur écoute, pour discuter avec eux. Connaissant bien les autres structures d'accueil, comme la Halte, je peux répondre aux questions que posent les hébergés le premier jour : *Que faire demain ? Où manger ? Comment s'occuper ?* J'ai un rôle d'informateur, de conseiller et d'accompagnateur.

### P : AU-DELÀ DES INFORMATIONS PRATIQUES QUI PEUVENT LEUR ÊTRE UTILES, QU'ATTENDENT LES HÉBERGÉS ?

**F.T.** : Ils ont besoin de parler. Pour eux, c'est primordial après

très important. Je choisis d'être bénévole dans tel ou tel domaine parce que je sais qu'on a besoin de mon travail, de ma participation, de ma présence. C'est donc une pratique que je vais développer, qui va me nourrir, qui va enrichir ceux vers qui je vais, comme moi-même. Et je trouve que l'on tisse ainsi un lien social précieux, un lien citoyen extraordinaire.

Propos recueillis par Serge Bijonneau

avoir pris cette décision très difficile : appeler le 115. Certains ont eu beaucoup de mal à accepter de franchir ce pas.

### P : DE QUELLES ORIGINES SONT LES GENS QUE VOUS RENCONTREZ ACTUELLEMENT ?

**F.T.** : Il y a des gens très différents au CHUTHE. Certains ont des parcours qui ressemblent au mien. Mais la rupture familiale ne concerne pas seulement les jeunes. Elle touche également des personnes plus âgées, par exemple à la suite d'une séparation. Et il y a ceux qui ont perdu leur emploi et subi une brutale déchéance. Enfin, il y a des étrangers, avec lesquels il n'est pas toujours facile de communiquer à cause de la barrière de la langue, et des hommes qui ont toujours vécu comme des marginaux et ne souhaitent pas vraiment vivre autrement. Voilà, il faut composer avec chaque personne, chaque personnalité.

### P : LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE ACTUELLE JOUE-T-ELLE UN RÔLE IMPORTANT DANS L'ARRIVÉE AU CHUTHE D'HOMMES QUI ONT BASCULÉ ?

**F.T.** : Il est certain que cette situation très difficile provoque le basculement de nombreuses personnes dans la pauvreté et l'exclusion. En plus, ces personnes restent beaucoup plus longtemps que prévu dans les structures d'accueil et d'hébergement d'urgence.

### P : QUELS RAPPORTS ENTRETENEZ-VOUS AVEC LES SALARIÉS, ET COMMENT VOUS RÉPARTISSEZ-VOUS LES RÔLES ?

**F.T.** : Tout se passe bien avec les salariés. Il n'y a pas de problème. La répartition des rôles est clairement définie. La seule petite difficulté, c'est que, comme je ne travaille pas toujours

avec les mêmes, je dois m'adapter à des manières de travailler différentes. Néanmoins je me sens bien intégré à l'équipe. D'ailleurs, je m'entendais déjà très bien avec eux en tant qu'hébergé.

**P : QUEL EST VOTRE PROJET POUR L'AVENIR ?**

**F.T.** : Mon projet est élaboré depuis quelque temps. C'est la création d'une entreprise. J'attends un prêt de Pôle emploi

pour lancer une société de commerce ambulant (marchés, foires, fêtes foraines, brocantes) spécialisé dans la vente de bonbons. Et à côté, j'ai un élevage privé de reptiles que je vends à des particuliers. Mais je ne compte pas arrêter du jour au lendemain mon activité au CHUTHE. ■■■

Propos recueillis par Serge Bijonneau

## Sans bénévolat... pas d'EAO

En 1978, 25 ans après la création de l'association, un livret explicatif a été édité sous le titre : *L'Entr'Aide Ouvrière, une histoire, une visée, une action.*

Il y est rappelé que ni les appels aux dons, ni les campagnes, ni les collectes de pain, ni les tracts n'auraient suffi à faire fonctionner les services en place dès l'origine si l'association n'avait pas bénéficié déjà de deux formes d'engagement bénévole :

« **Le volontariat** : dès le départ, un engagement imprudent de quelques-uns s'imposait par la force des choses : nous n'avions aucun répondant si ce n'est le risque absolu clairement consenti. Ce fut la naissance d'un volontariat dont les membres consentaient sans réserve à donner temps, compétence et argent<sup>1</sup>. Sans lui, rien ne pouvait être amorcé. Les volontaires s'engagent pour une durée minimale d'un an, renouvelable d'année en année au gré de chacun (...) à temps plein, dans une disponibilité réfléchie et vécue en commun.

**Les membres actifs** : au volontariat s'ajoute la participation bénévole, mais au mot « bénévole » nous avons substitué membre actif pour écarter la fantaisie. Le membre actif consent un service qui – bien que restreint – est précis, sérieux et régulier (...). Son engagement procède d'un choix réfléchi et délibéré, de l'amour de ce qu'il consent et de ceux pour qui il le consent. Ajoutons-y la nécessité de s'intégrer dans le service, l'association et les perspectives d'ensemble. »

Les années ont passé. L'EAO dispose aujourd'hui d'une nombreuse et efficace équipe de salariés, mais aucun, Dieu merci, ne reverse une partie de son salaire pour sauvegarder l'association. Les bénévoles aussi sont nombreux et toujours membres actifs, au conseil d'administration comme dans tous les services. Il y a même d'anciens salariés qui poursuivent, comme bénévoles, leur engagement à l'EAO, telle Marguerite-Marie Quilliet. Entrée à l'EAO en septembre 1964, elle y fut salariée jusqu'en août 1989. Elle fit partie des volontaires et connut donc les Centres féminins de la rue Bernard Palissy et de Vernou. Depuis son départ à la retraite, elle n'a cessé d'être présente comme bénévole à l'EAO et l'est

encore au service lingerie situé dans le pavillon de la cour du CASOUS. Seule la fermeture de ce service, en avril prochain, mettra un terme à cet engagement.

**Perspectives : Marguerite-Marie, quand vous étiez salariée, comment perceviez-vous la présence de bénévoles ?**

**M.-M. Q.** : Comme très utile ! Beaucoup de femmes que nous accueillions ne savaient ni lire, ni compter. La présence des bénévoles facilitait notre travail, nous permettant de réserver notre temps pour d'autres tâches, de faire nos réunions d'équipe. Et puis, pour les femmes surtout, une présence de personnes ouvertes à leurs difficultés permettait de créer une ambiance plus familiale, d'échanger sur l'éducation des enfants, etc.

**Perspectives : Dernièrement, à la lingerie, en quoi consistait votre propre bénévolat ?**

**M.-M. Q.** : Avec Dominique, la responsable actuelle, je faisais des travaux plus difficiles de raccommodage. Récupérer des morceaux de tissu encore utilisables n'est pas toujours chose facile. Les personnes hébergées et une ancienne en contrat aidé se consacraient plus facilement au repassage. Donner des conseils, encourager à l'économie, au travail, faciliter une ambiance détendue, c'était un grand plaisir pour moi.

**Perspectives : Et donc, ça vous manquera ?**

**M.-M. Q.** : Oui ... encore que les années s'entassent ! ■■■

« **Sans bénévoles, sans salariés, pas d'EAO/CAD. Ils sont complémentaires. Et aujourd'hui comme autrefois, leur engagement commun procède d'un choix réfléchi et délibéré, de l'amour du travail qu'ils effectuent et de ceux pour qui ils le réalisent.** »

Jean Paillou

<sup>1</sup>À l'époque, chaque volontaire reverseait à l'association une partie importante de son salaire.

# L'année européenne de l'action bénévole

Proclamée par la Commission européenne : *Année du bénévolat et du volontariat pour la promotion de la citoyenneté active*, 2011 va donner lieu à de nombreuses manifestations. En France, le programme visant à développer et valoriser l'action bénévole et à promouvoir sa dimension européenne est coordonné par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, en partenariat avec les acteurs du bénévolat : particuliers, associations, collectivités territoriales, entreprises.

Environ 14 millions de Français sont investis aujourd'hui dans une activité bénévole. Ils agissent essentiellement dans quatre secteurs : sport, culture et loisirs, action sociale, santé et humanitaire. On recense plus d'un million d'associations, quatre sur cinq fonctionnant exclusivement avec des bénévoles. Le bénévolat associatif représente l'équivalent de 935 000 emplois à temps plein.

Cette activité citoyenne ne bénéficie pas d'un statut légal, mais est encadrée par la loi. Elle donne droit à la formation continue, à des congés, des autorisations d'absence et des remboursements de frais. Tous ces droits sont répertoriés dans le livret du bénévole.

Quant au volontariat, il implique un engagement à temps plein, sur plusieurs mois ou plusieurs années. Les volontaires reçoivent une indemnité et une couverture sociale. Leurs missions prennent diverses formes : service civique (d'intérêt général) ; volontariat international de solidarité (mission humanitaire), en entreprise (mission commerciale, technique ou scientifique), en administration (mission d'action culturelle, de protection de l'environnement ou de développement), dans une association ; enfin volontariat de sapeur-pompier.

## Charte du bénévolat à l'EAO/CAD

*Le conseil d'administration de l'Entr'Aide Ouvrière et du Comité d'aide aux détenus vient d'adopter une charte du bénévolat. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de mobilisation des adhérents, des bénévoles, des salariés et des usagers de l'association. Les administrateurs ont été invités à réfléchir sur quatre questions :*

- Comment faire pour avoir davantage d'adhérents ?
- Comment faire pour que les adhérents participent efficacement à la vie de l'association ?
- Comment faire pour que des bénévoles plus nombreux inscrivent leur activité dans la vie militante de l'EAO et du CAD ?
- Comment faire pour que les débats que les salariés ont entre eux nourrissent la réflexion des adhérents, et réciproquement ?

Voici le texte de la charte du bénévolat :

### **1- Le bénévole s'engage à adhérer aux objectifs de l'EAO/CAD :**

- L'EAO/CAD agit contre l'exclusion et l'isolement des personnes démunies par :
  - l'accueil,
  - l'accompagnement social vers une autonomie durable,
  - des soins et du soutien,
  - tout moyen pour une insertion dans la vie sociale et professionnelle.

• L'EAO/CAD confronté à la réalité de ces personnes veut susciter autour d'elles des convictions et des changements par :

- des informations au public,
- des interventions auprès des pouvoirs publics.

• L'EAO/CAD regroupe des adhérents, des bénévoles et des salariés pour travailler ensemble auprès des hommes, des femmes et des enfants touchés par des difficultés diverses, la pauvreté, la solitude, et particulièrement marginalisés dans notre société.

## 2- Le bénévole s'engage envers l'association à :

### • Vis-à-vis de l'équipe opérationnelle :

- faire équipe avec les salariés et autres bénévoles, sous la responsabilité du chef de service,
- respecter les règlements des services de l'association,
- être régulier et ponctuel dans son engagement et prévenir au plus tôt en cas d'empêchement, pour une action planifiée.

### • Vis-à-vis des personnes accueillies ou visitées :

- observer le maximum de discrétion,
- ne pratiquer ni ségrégation, ni prosélytisme,
- les valoriser et les responsabiliser,
- séparer son bénévolat de sa vie privée,
- participer aux rencontres et aux formations proposées par les commissions vie associative et bénévolat, pour mieux comprendre les personnes accueillies, pour mieux connaître l'ensemble du travail de l'association et particulièrement du service choisi,

- se donner un temps d'observation et d'adaptation,
- devenir adhérent dans un délai maximum d'un an.

## 3- L'EAO s'engage envers tout bénévole à :

- le considérer comme un acteur à part entière,
- l'informer clairement sur le projet associatif, l'éthique et le fonctionnement de l'association, en lui fournissant une documentation de base,
- lui confier une activité adaptée à ses motivations, à sa disponibilité et à ses compétences,
- écouter ses idées, ses critiques et suggestions,
- lui apporter les moyens matériels nécessaires, en prenant en charge certaines dépenses préalablement autorisées, engagées pour le compte de l'association, et en couvrant, par une assurance adéquate, les risques d'accidents causés ou subis dans l'exercice de sa mission,
- respecter sa vie personnelle et familiale.

Cet engagement implique une confiance réciproque et le respect de l'obligation de réserve. En effet, le bénévole, par ses actions, engage la responsabilité de l'association. C'est pourquoi en cas de non-respect de ses engagements, l'association peut mettre fin sans préavis à l'intervention du bénévole.

**Désormais, chaque bénévole doit signer la charte, remettre l'exemplaire signé au chef de service auprès duquel il est affecté et en conserver une copie. Le chef de service renvoie l'exemplaire signé au (à la) responsable de la commission bénévolat, ce qui permet de garder trace de l'engagement dans le service.**

## Appel aux bonnes volontés

L'association France Bénévolat Touraine, qui gère 220 bénévoles avec cinq conseillères, vient de lancer un appel au bénévolat pour des associations partenaires à la recherche de bonnes volontés. Selon sa présidente, Rolande Rey, interrogée par *La Nouvelle République*, les plus gros besoins viennent des structures caritatives (Restos du cœur, Secours populaire...) qui comptent de plus en plus de bénéficiaires et souhaitent pouvoir

mieux accueillir les personnes dans le besoin, les conseiller, les écouter.

D'autres associations éprouvent des difficultés à trouver des gens disponibles pour des travaux de secrétariat et de comptabilité. France Bénévolat Touraine reçoit également des demandes pour l'aide aux devoirs, l'animation de quartiers, de clubs, de bibliothèques, les visites dans les hôpitaux et les maisons de retraite.

# Petite histoire d'une laverie

## Ou comment laver son linge quand on est détenu à la Maison d'arrêt de Tours



Avez-vous déjà essayé de laver un jogging dans un petit lavabo, à l'eau froide ? Non ! C'est pourtant une activité dont sont coutumiers les hommes incarcérés à Tours. Ceux du moins qui ne peuvent confier le lavage de leur linge à une famille trop éloignée ou indifférente, voire inexistante. Et cette activité (sportive ?) se double d'une autre qui réclame pas mal d'imagination : comment faire sécher ce linge sur des tendoirs improvisés qui vont diviser en des sortes d'alcôves un espace déjà très étroit ? Sans compter avec les relents peu agréables dus à l'humidité !

Au début des années 2000, un groupe de visiteurs a commencé à réfléchir avec le SPIP (*Service pénitentiaire d'insertion et de probation*) à la possibilité de faire évoluer les choses. L'idée de faire laver le linge à l'extérieur a même été envisagée, mais non retenue, vu la complexité et le coût du projet. Fin 2008, l'association socioculturelle s'est saisie du problème (même s'il est discutable qu'il soit de sa compétence !). Un responsable de l'Administration pénitentiaire, l'ex-directeur adjoint, a été conquis par les propositions avancées et les a entérinées.

Mais rien n'est simple dans une prison. Il a fallu trouver un local facile d'accès, sécurisé et aménageable, y amener l'eau et l'électricité, prévoir l'évacuation des eaux

usées et l'aération, réaliser une plate-forme pouvant recevoir deux lave-linge, deux sèche-linge et une troisième machine à laver (pour remplacer éventuellement une machine en panne). Si l'Administration prenait en charge les travaux, l'association socioculturelle devait assumer l'achat des matériels électroménagers. Pour les produits lessiviels, il faudrait faire appel à d'autres solidarités associatives.

Tout cela a demandé de longs mois et beaucoup de ténacité de la part des porteurs du projet. En ce début de 2011, on touche au but. Il n'est cependant pas encore atteint. La dernière partie de l'*opération laverie* est encore en cours, bien qu'elle ne demande aucun financement : il faut mettre au point l'organisation et la gestion de ce nouveau service. Et cela exige une réglementation d'une précision quasi-militaire. Nous espérons que ce sera chose faite à la fin de ce trimestre.

Le printemps 2011 devrait voir ainsi la conclusion de la très longue et très réjouissante, bien que peu folklorique, histoire de la laverie de la Maison d'arrêt de Tours. Les anciens pourront dire aux arrivants : « *Il était une fois, il n'y a pas si longtemps, une prison où il fallait laver son linge à l'eau froide dans ce petit lavabo et l'étendre entre le barreau du lit d'en haut et l'étagère du téléviseur...* » ■

Georges Rondeau



# Les Restos plus que jamais indispensables

Les Restaurants du cœur ont maintenant vingt-cinq ans d'existence. En 2010, ils ont aidé 830 000 personnes et servi 103 millions de repas. Coluche aurait-il imaginé que, loin de se réduire, la misère allait s'amplifier et demander des formes d'aide aussi diverses ? Au-delà de la nourriture, qui était son objectif lorsqu'il a lancé l'association en 1995, Les Restos étendent aujourd'hui leur action à bien d'autres domaines. C'est ce que nous a expliqué Claude Alavoine, leur nouveau président pour l'association propre à l'Indre-et-Loire.

## EAO : En quoi consiste l'aide alimentaire que vous apportez ?

**Claude Alavoine :** Nous ne fournissons pas de repas chauds, mais les produits nécessaires à la composition de repas équilibrés. Chacun est globalement constitué d'une portion de produits, d'un accompagnement, d'un produit laitier et d'un dessert. Les bénéficiaires peuvent retirer chaque semaine, en une ou plusieurs fois, de quoi assurer six repas. En 2010, nous avons distribué en Indre-et-Loire un million de repas pour 6 000 personnes aidées.

## EAO : Et qui peut en bénéficier ?

**C. A. :** Pour chaque demandeur, nous établissons un dossier qui prend en compte tous les éléments de sa situation (composition de la famille, ressources, loyer, etc.). L'analyse de son cas, selon des critères spécifiques aux Restos du Cœur, détermine la dotation d'aide alimentaire qui lui est attribuée.

## EAO : D'où viennent ces produits ?

**C. A. :** La première source est la campagne de collecte que nous opérons une fois par an sur le plan national. C'est en quelque sorte notre grenier pour l'année. Elle ne doit pas être confondue avec celle de la Banque alimentaire, qui fournit un réseau d'associations totalement distinct. Notre structure nationale nous attribue également une dotation au début de la campagne d'hiver, qui est redistribuée durant les 16 semaines les plus sollicitées de l'année (de début décembre à fin mars). Certains produits nous sont donnés par l'industrie agro-alimentaire ou par les grandes surfaces en raison de défauts d'emballage ou de la proximité de leur date de péremption. D'autres proviennent de la Communauté Européenne. Mais le Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) est vivement combattu par plusieurs pays, en particulier l'Angleterre et l'Allemagne, ce qui, à partir de 2013, risque de nuire gravement à la diversité des denrées fournies et donc à l'équilibre nutritionnel.

## EAO : Votre action ne se borne pas à l'aide alimentaire. Quelles sont ses autres formes ?

**C. A. :** La misère affecte tout l'individu, et c'est pourquoi il a fallu inventer d'autres formes d'aide. Plusieurs de nos centres donnent accès à divers ateliers. Ils concernent principalement la coiffure, la cuisine, le vestiaire, l'initiation à l'informatique (indispensable aux demandeurs d'emploi), l'apprentissage de la lecture et le soutien scolaire. Enfin les *Rendez-vous au cinéma*, gratuits, comportent un débat après le film et offrent à un public très isolé des occasions d'échanges et de réflexion. Nous avons également un chantier d'insertion qui fonctionne avec des contrats aidés : ce sont les *Jardins du Cœur* à Avoine, dont l'activité principale est le maraîchage.

## EAO : Est-ce que vous notez une évolution dans la population qui s'adresse à vous ?

**C. A. :** Nous avons vu grossir certaines catégories : les femmes seules pour élever leurs enfants, les travailleurs pauvres, les étudiants et, plus récemment, les veuves réduites à une pension de réversion dramatiquement insuffisante. Au total, c'est 1% de la population du département qui bénéficie de notre aide.

## EAO : Comment fonctionnez-vous ?

**C. A. :** Uniquement avec des bénévoles. Ils sont 58 000 en France et 525 en Indre-et-Loire. Ils remplissent toutes les fonctions indispensables dans une telle entreprise. Chacun s'est engagé, selon les termes d'une charte, à exercer sa responsabilité avec un entier désintéressement, dans un esprit d'équipe et en se montrant solidaire et respectueux de toutes les personnes démunies.

## EAO : De quelles installations disposez-vous pour tout ce travail ?

**C. A. :** En 2009, notre centre administratif a été déplacé de la rue Febvotte à La Riche. Nous allons bientôt passer de 18 à 20 centres de distribution départementaux. Quant à notre entrepôt départemental de 470 m<sup>2</sup> à Rochepinard, il est insuffisant pour traiter les 100 tonnes de marchandises qui y transitent chaque mois. Nous en cherchons un de 1 200 m<sup>2</sup>, qui pourrait aussi abriter notre administration pour plus d'efficacité.

## EAO : Vos besoins se sont accrus. Quels sont les plus urgents ?

**C. A. :** D'une part, certains de nos véhicules sont à bout de course et nous lançons un appel à des donateurs pour les remplacer. D'autre part, nous cherchons des bénévoles dans diverses spécialités : administration, gestion des stocks, conduite de poids lourds et autres véhicules. Qu'ils nous écrivent par courriel en précisant leur compétence : ils seront les bienvenus.

Notre objectif est de répondre, en fonction de notre capacité, aux besoins qui ne cessent d'augmenter et de proposer les aides les mieux adaptées. Année après année, notre aide devient de plus en plus indispensable. Car, hélas, nous ne voyons pas l'horizon s'éclaircir.

Propos recueillis par François Weil

Les Restaurants du Cœur  
5 levée du Cher, 37520 LA RICHE  
Tél. : 02 47 47 03 78  
ad37.benevolat@restosducoeur.org

## Autre société, autres valeurs : l'ampleur du bénévolat aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, lorsqu'on va dans un hôpital, un musée, un parc national, on a de grandes chances de tomber sur un bénévole dûment muni de son badge de *volunteer* : son rôle est de renseigner, de guider, de seconder l'administration. Il existe là-bas un peu plus d'un million d'associations qui impliquent 93 millions de membres, environ six fois plus qu'en France : ce secteur non marchand représente près de 1/10 du PIB, deux fois plus qu'en France. Il intervient surtout dans l'aide sociale, l'enseignement, la vie des Églises, la culture : au musée des Beaux-arts de Boston, on compte 1 500 *volunteers* (guides, surveillants, conférenciers).

Ce qui étonne les Français, c'est qu'on les trouve dans les services publics (hôpitaux, écoles, bibliothèques, aéroports) aussi bien que privés (associations, dispensaires, services comme le programme *Meals on Wheels* qui apporte des repas au domicile des gens âgés).

Cette disposition au bénévolat, phénomène culturel et social majeur, remonte aux origines du pays : Tocqueville (*De la démocratie en Amérique*, 1835) la soulignait déjà. Comment s'explique-t-elle ? Tout d'abord le bénévolat vient suppléer aux lacunes de l'État, que la tradition américaine cherche à cantonner au maximum, de manière à laisser aux individus la plus large part d'initiative et de responsabilité. C'est donc une

manifestation indirecte de la méfiance qu'inspire l'État.

À cela s'ajoute l'influence du calvinisme qui inspirait les premiers colons (*Pilgrim Fathers*, 1620) : il appartient à chacun de contribuer au mieux par son travail à l'harmonie de la société. Le travail bénévole et désintéressé est ainsi considéré comme une obligation sociale et morale plus que comme un pur devoir de solidarité.

« *Je suis né dans une famille pauvre et qui parlait à peine l'anglais*, me disait un ancien économiste à New York. *On m'a aidé dans mes études, et j'ai ainsi pu faire une belle carrière. Aujourd'hui que j'ai du temps, je rends ce que j'ai reçu : je donne gratuitement des cours à des gosses paumés* ». Cette attitude est courante aux Etats-Unis : la générosité dont on a soi-même bénéficié est ressentie comme une dette et appelle en retour une générosité comparable. Cette idée est profondément ancrée dans la mentalité collective : on l'inculque aux enfants, elle s'exprime dans les propos et, encore plus, dans les comportements. C'est un autre ressort du bénévolat et, plus largement, de la vitalité américaine.

Autre pays, autres valeurs : c'est l'occasion de constater combien, sous des dehors analogues, des sociétés peuvent reposer en réalité sur des principes différents. ■ François Weil

**1 1 5 - Numéro gratuit de l'urgence sociale - 1 1 5**

### DONS : Je fais un don à l'EAO et/ou au CAD

- Je soutiens l'EAO dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de l'EAO (75 % de votre don sera déductible de vos impôts).
  - Je soutiens le CAD dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre du CAD (66 % de votre don sera déductible de vos impôts).
- (Un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.)

### JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Attention, si vous êtes adhérent, ou si vous demandez à le devenir, le montant de votre cotisation intègre l'abonnement à *Perspectives*. Vous remplissez ce bulletin d'abonnement si vous désirez être abonné à *Perspectives* sans vouloir adhérer à l'EAO-CAD.

- 10 € - 4 numéros par an
- Abonnement de soutien 25 € – Je joins un chèque de ..... € à l'ordre de l'EAO.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTR'AIDE OUVRIÈRE – 62 rue George Sand BP 21035 – 37010 TOURS CEDEX 1

**PERSPECTIVES DE L'ENTR'AIDE OUVRIÈRE, 4 numéros par an, COMMISSION PARITAIRE N° 0312 G 88823.**

Rédaction & administration : 62 rue George-Sand, BP 21035, 37010 TOURS Cedex 1 – Tél : 02 47 31 87 00, Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : André Ledoux – Comité de rédaction : Serge Bijonneau, Jean Paillou, Madeleine Perret, Pierre Volovitch, François Weil.

Secrétaire de rédaction : Martine Béranger-Baritaud

Mise en page : Francis Bordet – Impression : LAGOUTTE IMPRIMEUR, Evvres-sur-Indre.

Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux – Responsables des expéditions : Geneviève Cruau.